



Laboratoire Eylau
55 rue St Didier – 75016 Paris
Tél. 01 53 70 64 80

CONGELATION DU SPERME

- Le rendez-vous doit être donné **avant 11h00** et le recueil doit être effectué **au laboratoire**
- Le conjoint doit présenter une abstinence de **2 à 6 jours**
- Dans certain cas l'examen est à renouveler 3 fois
- des tests relatifs à la sécurité sanitaire (Hépatites B et C, HIV et BW3) sont réalisés le jour du rendez vous sauf dans le cas ou ces tests ont été réalisés il y a moins d'1 an.

Composition d'un dossier

Le patient apportera :

- ✎ Une feuille de renseignements dûment remplie (« Consentement de congélation »),
- ✎ Une photocopie de la carte d'identité (ou passeport ou permis de conduire) du patient,
- ✎ Un formulaire, rempli et signé par le patient, autorisant la conjointe à venir au laboratoire pour retirer les paillettes si besoin (« Demande d'auto - conservation du sperme »),

Procédure de recueil de sperme :

Le prélèvement doit être effectué après une abstinence sexuelle de 3 à 6 jours. Ne pas utiliser de préservatif.

- ☆ Ne pas uriner dans les deux heures avant le recueil
- ☆ Miction urinaire (au laboratoire)
- ☆ Lavage soigneux des mains au savon
- ☆ Lavage du gland avec la lingette désinfectante remise par le laboratoire.
- ☆ Recueillir la totalité de l'éjaculat dans le flacon stérile mis à disposition par le laboratoire (Ne rien perdre du prélèvement ou le mentionner lors de l'enregistrement du dossier).
- ☆ Identifier le flacon avec votre nom et prénom si cela n'a pas été fait par le laboratoire. Noter la date et l'heure du recueil.

Protocole - Laboratoire d'EYLAU